videlio

Assemblée générale mixte du 26 juin 2018

Demande d'envoi de documents et de renseignements complémentaires

Je soussigné(e)

Mme, Melle
M., MM.

Nom ……
(ou dénomination sociale)

Prénom ……

Propriétaire de [ ] actions de la société VIDELIO[1]

Demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) du 26 juin 2018 tels qu'ils sont visés par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Je souhaite que ces documents et renseignements me soient adressés selon le mode d'envoi suivant[2] :

☐ **Par voie postale à l'adresse suivante :**

……

……

☐ **Par voie électronique à l'adresse suivante :**

……

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de Commerce, les propriétaires d'actions nominatives peuvent par une demande unique obtenir de la Société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 à R. 225-83 du Code de commerce à l'occasion de chacune des assemblées générales ultérieures en cochant la case ci-dessous.

☐ Demande à ce que les documents et renseignements précités me soient adressés, selon le mode d'envoi indiqué ci-dessus, à l'occasion de chacune des assemblées générales ultérieures[3].

Fait à
Le

[*Signature*]

La présente demande est à retourner au siège social de la Société : VIDELIO : 13/15 rue Louis Kerautret Botmel – CS 76709 - 35067 RENNES CEDEX, au plus tard le 5ème jour précédant l'assemblée générale.

---

[1] Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, pour les actionnaires propriétaires de titres au porteur, la présente demande doit être accompagnée d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

[2] **Cocher la case correspondante à votre choix et compléter les informations requises. Ne cocher qu'une seule case.**

[3] Conformément à l'article R. 225-63 du Code de commerce, en cas d'option pour l'envoi par voie électronique, il est possible de revenir à tout moment sur cette option et de la remplacer par un envoi postal en en faisant la demande à la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.